6 Enseignement, enfance, jeunesse

20 Vie économique et développement durable

31 INFOS PRATIQUES
S'informer simplement

n°72 - FÉVRIER 2022

NEUVILLE de POITOU

Magazine municipal

RUE ALPHONSE PLAULT
zone partagée et fleurissement

Neuville de Poitou

• Alarme • Détection extérieure • Vidéo
particuliers et professionnels

PROXEO
EXPERTS EN SOLUTIONS DE SÉCURITÉ

Votre installateur Proxeo
ODPP
OFFICE DÉPARTEMENTAL PRIVÉ DE PROTECTION
LAURENTIN

47 route de Paris • 86360 CHASSENEUIL DU POITOU
05 49 52 00 47
www.odpp.fr • contact@odpp.fr

L'EXPERTISE ET LE SAVOIR-FAIRE D'UN PROFESSIONNEL

Menuiserie
Plaquisterie
Isolation
Carrelage Faïence

sarl BAT
Christophe Caniot
CREATEUR D'ESPACES

Faire appel à nous vous permet de bénéficier d'une TVA à 5,5% et d'un CRÉDIT D'IMPOT si les travaux y ouvrent droit

L'Engagement
• d'un DIAGNOSTIC et de CONSEILS personnalisés
• d'un DEVIS PRÉCIS et du respect des DÉLAIS
• du travail SOIGNÉ et du respect des lieux
• d'un vrai SERVICE APRÈS-VENTE et d'une GARANTIE décennale

RGE ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

19, rue des Tiers 86170 Neuville-de-Poitou - e.mail : christophecaniot@sfr.fr
Tél. 05 49 54 48 20 - 06 17 35 80 01

RENAULT AMP NEUVILLE
Pierre MOHEN, Agent
• Vente de véhicules Neufs et Occasions
• Réparations toutes marques • Mécanique Tôlerie - Peinture
• Climatisation • Réparation et remplacement Pare-brise

DACIA
4, bd Gambetta - 86170 Neuville-de-Poitou
05 49 51 20 70 - garage.ampneuville@orange.fr

Les Bijouteries
COUVRAT-CAILLÉ
CHÂTELLERAULT I LOUDUN I NEUVILLE
www.bijouterie-couvrat-caille.fr

Vous allez découvrir le 1er bulletin municipal de l'année 2022.

Certes, les animations qui ont émaillé l'année dernière étaient encore en nombre réduit mais nous avons pu nous retrouver. La période estivale a notamment été propice à l'organisation d'événements tels que les animations autour du 13 juillet, Neuvil en jazz, Neuvil'Udik ou Neuvil en jeux. Même si les contraintes sanitaires étaient lourdes en 2021, certaines activités sportives, culturelles ou associatives ont pu être organisées. Espérons que cette année, nous puissions revenir à un "rythme de croisière". J'en profite pour saluer le travail quotidien des bénévoles sans qui rien ne serait possible et j'espère que nous pourrons nous retrouver cette année autour de tous les évènements habituels.

A la lecture du magazine, vous noterez que l'année 2021 a été riche de projets et de réalisations. Nos écoles continuent à bénéficier d'aménagements et d'animations. Les enfants traversent quant à eux cette pandémie sans se plaindre et avec d'importantes capacités d'adaptation. Merci aux enseignants et à nos équipes pour leur professionnalisme.

En 2021 des équipements structurants ont pu être inaugurés. La salle des fêtes rénovée a ouvert ses portes en septembre dernier. Les activités associatives ont repris et le Fié blues a retrouvé une salle comble pour sa nouvelle édition.

De nouvelles salles ont vu le jour et le Tiers-Lieu "L'@telier de Neuville" accueille déjà l'espace France Services, notre conseiller numérique Yoann Rouvet mais aussi des permanences organisées le 2ème vendredi du mois par Danièle Gauthier et Adeline Mékila dans le cadre de leurs délégations (Affaires sociales et relations avec la population).

La salle du parc qui ouvre sur un jardin magnifique intégralement réalisé par nos équipes vient compléter cet ensemble en plein cœur de bourg.

Le second équipement inauguré est le stade Serge Delhumeau. Ce terrain de football en herbe synthétique permet au collège et au CA Neuville Haut-Poitou Foot de bénéficier de conditions de jeu optimales. Serge, adjoint à la Mairie et décédé il y a 4 ans, était à l'origine de ce projet avec notre adjoint au sport Samuel Praud.

Notre commune continue aussi à s'embellir et s'agrandir. 45 logements ont été inaugurés par Habitat de la Vienne et autant de familles se sont installées sur notre commune.

La commune est également actrice du changement avec une implication forte dans la rurbanisation de 2 friches ; les anciens établissements Dousset Matelin et l'ancien magasin ED. J'en profite pour vous rappeler qu'il s'agit de la suite logique de l'étude de requalification urbaine réalisée en 2016 avec l'objectif d'aboutir à une urbanisation intégrée aux quartiers existants et faisant la part belle aux cheminements et à l'intergénérationnel.

En complément des bâtiments, de l'urbanisme, nous engageons tous les ans des travaux de voirie importants. La rue de la jeunesse ou la rue Plault ont bénéficié d'aménagements en 2021. Un seul mot d'ordre... Levez le pied pour nos piétons et nos cyclistes ! Nous devons, en tant qu'automobilistes, être responsables et respecter les limitations, souvent 20 ou 30 km/h en centre ville. Je compte sur votre vigilance.

Neuville progresse encore pour la protection de l'environnement et dans les actions de développement durable. Cette année, vous pourrez découvrir par la rue Thibaudeau ou par le city stade un écrin de verdure qui sera consacré à la biodiversité. Le Clos Broquereau est ainsi en travaux avec la création des allées, la plantation d'arbres et de haies afin que nous puissions y cheminer rapidement.

Nous continuons ainsi à développer les espaces verts à Neuville et nous accompagnons cela de diverses mesures. En modifiant nos pratiques nous pouvons réduire nos déchets !

Vous trouverez dans quelques mois des poubelles de tri sur l'espace public et d'autres mesures vont voir le jour.

Je tiens à remercier l'ensemble des agents de la collectivité sans qui rien ne serait possible. Avec les écoles, les agents de ménage, les agents techniques, administratifs et de la médiathèque, ce sont 85 personnes qui travaillent pour le bien être des neuvilloises et neuvillois.

Enfin, merci aux élus pour leur engagement. Nous avons connu un début de mandat marqué par une pandémie mais les réalisations sont effectives et les projets sont nombreux. Je souhaite la bienvenue dans l'exécutif à Muriel Massei et Jean-François Lhuissier que vous pourrez découvrir plus longuement dans le magazine.

Merci à Thierry Depleux qui quitte son poste d'adjoint pour raisons personnelles mais reste au Conseil Municipal. Depuis 2014 il était l'interlocuteur des policiers municipaux et s'occupait du marché.

Séverine SAINT-PÉ
Maire de Neuville-de-Poitou

ENTREPRISE
DURAND & FILS
PEINTURE • PEINTURE DÉCORATIVE
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS • PARQUETS
TRAITEMENT DES TOITURES • DESSOUS DE TOIT PVC
RAVALEMENT DE FAÇADE
QUALIBAT

1, rue du Château - 86170 Neuville-de-Poitou - **Tél. 05 49 51 25 21 - 06 70 70 48 57** *sarldurandetfils@orange.fr*

GEDIMAT Terrasson

Gedimat à votre service ! Pose TVA 10% Partenaire artisans

CONSEIL • CONCEPT 3D IMAGE • RENDEZ-VOUS • LIVRAISON

Gedimat, N°1 de sa catégorie
Enquête indépendante réalisée auprès de 20 000 consommateurs
2020 & 2021 PALMARÈS FRANCE Capital
MEILLEURE ENSEIGNE
QUALITÉ DE SERVICE
statista

➤ **VIVONNE** 05 49 43 40 69
➤ **VOUILLÉ** 05 49 50 49 50
➤ **GENCAY** 05 45 59 46 44

contact.terrasson@gedimat.fr - www.gedimat.fr

Mirebeau Paysage

Conseils & devis gratuits

Services à la personne

• Création, aménagement & entretien espaces verts
Élagage • Travail sur corde • Abattage

Entretien ponctuel ou contrat annuel

Loïc MIREBEAU - **06 22 25 57 84**
1 lieu-dit Dougé - 86110 THURAGEAU
05 49 50 60 94 - loic.mirebeau@sfr.fr

Magasin ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
sauf vendredi 17h30 - **Le samedi** de 9h à 13h

www-fermetures-alain-mariette.com

point S
Pas de stress, il y a point S !

avec ou sans RDV points.fr

Pneumatiques • Géométrie
Mécanique générale
Tourisme • 4x4
Agricoles
Professionnels

NEUVIL'PNEUS - 1, rue de la Drouille 86170 Neuville-de-Poitou - 05 49 51 25 86

Piscine DAVID Sébastien

SPA • Construction • Rénovation • Kit Piscine • Équipements • Produits d'entretien

34, rue Robert Schuman
86170
NEUVILLE-DE-POITOU
Tél. 05 49 57 27 68
david-sebastien0515@orange.fr

Depuis 1972 PISCINES DE FRANCE

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Séverine SAINT-PÉ
RÉDACTEUR EN CHEF : Guillaume LEGALL
COORDINATION : Céline RENARD
Crédits photos : Mairie de Neuville de Poitou, Thierry Montassier, stock.adobe.com

Dépôt légal : 1er trimestre 2022 - ISSN : 2679-3466
RÉGIE PUBLICITAIRE - CONCEPTION - IMPRESSION :
Rinocéros - Imprimerie Sipap-Oudin
Pôle République 1 - 86000 Poitiers
05 49 88 39 17 - www.sipap-oudin.fr

SIPAP IMPRIMERIE
IMPRIM'VERT
PEFC 10-31-3162 Certifié PEFC Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. pefc-france.org

Sommaire

Édito 3

Enseignement, enfance-jeunesse 6
Rentrée scolaire 2021 6
Temps d'activités périscolaires 6
Transport 7
La Restauration scolaire 7
La garderie de Bellefois
et les activités faites par les enfants. 7
Travaux en cours 7
Divers travaux et achats 8

Sports et vie associative 10
un nom pour le terrain 10
Piscine 10
Neuville terre de champions et de bénévoles. 11
Forum des associations 11
Soyez au rendez-vous ! 11

Bâtiments et patrimoine communal 12
Salle des fêtes 12
À Neuville, on surfe via le wifi public et la
commune est récompensée ! 13
Aménagement du bâtiment municipal situé
au 1 rue Armand Caillard en vue de l'extension
de la Mairie 13

Voirie 14
Des travaux qui se poursuivent en 2022 : 14

Espaces verts et environnement 16
Le parc du clos Broquereau va voir le jour 16
Des projets divers 16
Déclaration des droits de l'arbre 17
Une mare à proximité de la salle des fêtes 17
Neuville, ville précurseur 17

Urbanisme et Marchés 18
Un marché sécurisé 18
Projet Picto Villa 18
Îlot Bourg Est Octroi du Fonds Friches en vue de
la réhabilitation du site Dousset-Matelin 19
Les chiffres de l'urbanisme : 19
Dématérialisation 19

Vie économique et développement durable 20
Une dynamique locale 20
Bientôt un espace de coworking 20
Des actions de développement durable 20
Diminuer ses déchets 21
Conseiller numérique un jour,
conseiller numérique toujours ! 21
Du changement dans la gestion des animaux errants 21

Sécurité 22
Qu'est ce qu'une zone de rencontres ? 22

Office de tourisme 23
Ça bouge en [Ô] Poitou avec l'Office de Tourisme ! 23

Action sociale et citoyenne 24
Un écrivain public à votre disposition ! 24
Espace France Service 24
À la rencontredes quartiers 25
Permanences au tiers lieu 25
Inauguration des logements 25

Culture et communication 26
Neuvil'en jeux ! Deuxième ! 26
Neuvil'UDIK 26
La compétence ludothèque 27
Du changement dans l'équipe municipale : 27

Numérique 28
De nouveaux services pour les habitants du
Haut-Poitou ! 28

Informations pratiques 31
Nouveau à Neuville : un chenil municipal 31
Enquête statistique sur l'emploi,
le chômage et l'inactivité 31
Permanences des associations et organismes
présents au Centre Social Intercommunal 32
Ordures ménagères 33
Collecte Sélective 33
Déchetteries 33
Élections 2022 34
Recensement citoyen 34
Création d'un 5e bureau de vote en 2022 34
Eaux de Vienne 35
Naissances 2021 36
Mariages 2021 36
Décès 2021 37
Horaires de la mairie : 38
Stop aux déjections canines ! 38
La conciliation de justice 38
Agenda 38

Enseignement, enfance-jeunesse

L'année 2021 aura été marquée par la crise sanitaire ; toutes les mesures et les protocoles ont été appliqués afin de garantir la sécurité des élèves et des personnels. Malgré cette crise, comme tous les ans, l'année a été chargée en travaux et améliorations diverses de nos écoles, qui restent une de nos priorités.

Merci aux équipes enseignantes et à l'ensemble du personnel communal et de la Souris Verte pour leur professionnalisme auprès des enfants.

Laurence Cottier
Adjointe déléguée « enseignement, enfance-jeunesse »

RENTRÉE SCOLAIRE 2021

La rentrée scolaire dans les écoles de la commune s'est bien passée avec un effectif total de 499 élèves en septembre, sur 3 écoles publiques. Rentrée marquée par les protocoles sanitaires. La municipalité, comme l'année passée (2020) a poursuivi ses efforts pour permettre aux élèves, enseignants et agents de travailler dans les meilleures conditions.

Les préinscriptions scolaires pour les deux communes, Neuville-de-Poitou et Yversay pour la rentrée 2022, se feront à la Mairie pour les enfants nés en 2019.

Le dossier d'inscription qui vous sera remis, devra être retourné dûment complété entre le 1er avril 2022 et le 16 mai 2022.

Le service scolaire est joignable au 05 49 51 63 58 pour toutes les questions que les parents peuvent se poser.

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Les TAP ont été reconduits dans les écoles pour l'année scolaire 2021-2022 des classes de GS au CM2 toujours gratuitement pour les parents et sur simple inscription. Les premières séances ont eu lieu en novembre dernier et se poursuivront jusqu'au 3 juin 2022. À Neuville, sont proposées les activités suivantes : couture, jardinage, photographie, langue des signes, gym, médiation animale, athlétisme, environnement, football.

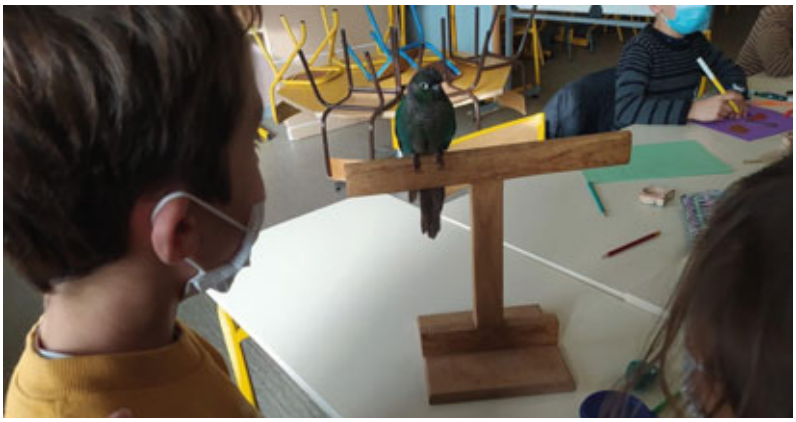

TRANSPORT

Le bus reste gratuit pour les enfants des écoles de Bellefois et Jeanne D'arc qui fréquentent le mercredi après-midi l'accueil du centre de loisirs de la garderie souris verte . Pour rappel, le coût est entièrement pris en charge par la collectivité depuis la rentrée de septembre 2019.

TRAVAUX EN COURS

La classe de maternelle de Mme Maury est en cours de réfection totale, celle-ci sera de nouveau occupée à la rentrée 2022.

Des arbres vont être plantés à l'école de Bellefois.

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Depuis plusieurs années, la commune a eu recours, dans les écoles publiques, a un nombre croissant de fournisseurs locaux, favorisant ainsi les circuits courts.

Il a été décidé d'accélérer cette tendance, en commandant de plus en plus sur la plateforme Agrilocal, déployée par le Département de la Vienne.

Ainsi, depuis le début d'année, la collectivité a décidé de simplifier sa gestion de commande en ayant recours à une plateforme répondant au code des marchés publics pour faciliter les achats auprès du plus grand nombre de producteurs locaux (tous produits confondus).

L'accès à cette plateforme permettra de quantifier les produits Bio, AOP et IGP consommés par les enfants.

Pour mémoire, en 2019, la collectivité a reçu le Trophée Acheteur Argent en catégorie « Communes » pour les achats réalisés en 2018 via la plateforme Agrilocal.

Autre cheval de bataille de la collectivité pour 2022 : la fourniture de repas à des prix adaptés à la situation financière des familles (Repas à 1 € et tarification au quotient familial), pour une mise en place au plus tôt en septembre 2022.

LA GARDERIE DE BELLEFOIS
ET LES ACTIVITÉS FAITES PAR LES ENFANTS

DIVERS **TRAVAUX ET ACHATS**

École Jules Ferry

Réfection totale des locaux de la BCD, pose de nouveaux filets anti-pigeons sous les préaux, réfection de l'enduit de soubassement sur l'aile côté rue Edgar Quinet, pose de tableaux avec craies sous les préaux (pour laisser libre expression aux élèves), divers travaux de peintures (rampes, lignes de cours, façade des wc ...) , changement d'un chesneau de la BCD, réfection du mur de séparation entre l'école Jules Ferry et les P'tits cailloux.

P'tits Cailloux

Réfection complète des enrobés dans la cour côté Grande Section, rampes d'accès extérieures et bancs repeints. Reprise de peinture sur des meubles, enlèvement de la haie bordant la cour (côté rue Paul Bert) et pose de lames brise vue.

École de Bellefois

Réalisation d'un chemin d'accès propre entre la cour et le rangement à vélos, installation d'une nouvelle structure de jeux et d'un sol souple, pose d'un nouveau placard dans la classe de maternelle de Mme Kambal, pose d'un nouveau brise-vue sur une clôture, reprise de peinture sur des meubles.

Restaurant scolaire

Peinture entièrement refaite dans la cuisine centrale, installation de prises électriques pour l'installation d'un frigo dédié uniquement à la Souris Verte, nettoyage des abords extérieurs.

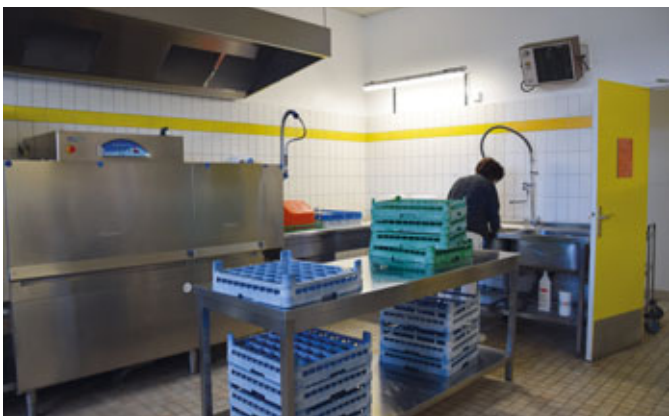

Petite enfance

Les travaux de la crèche Les Lutins de Bellefois étant terminés, ceux de la maison de la petite enfance vont débuter cet été 2022 pour 6 semaines : sol, peinture, huisseries… pendant les travaux et afin de ne pas fermer la crèche, celle-ci, après accord de la PMI, sera accueillie dans les locaux de l'école des P'tits Cailloux. Une première visite du site a eu lieu avec les professionnels de la crèche et Madame Quilliec, responsable de la petite enfance à la Communauté de Communes.

Centre de loisirs

Après une réunion avec la Communauté de Communes et à la demande du centre de loisirs, pour les vacances de février, avril et les vacances d'été 2022, le centre de loisirs ARNOVEL occupera les locaux de l'école de Bellefois.

Programme de travaux envisagés dans les écoles pour 2022

Comme chaque année, nos écoles font peau neuve ; 2022 n'échappera pas à cette règle avec notamment les travaux et équipements prévus ci-dessous :

- Réfection de la cour de l'école élémentaire Jules Ferry
- Divers travaux de reprise en gros œuvre à l'école Jules Ferry
- Divers travaux de reprise de zinguerie aux écoles Jules Ferry et Petits Cailloux
- Travaux de sécurisation aux abords de l'école élémentaire Jules Ferry et de l'école maternelle Les Petits Cailloux
- Réhabilitation complète de classe
- Remplacement de menuiseries extérieures diverses
- Remplacement de jeux dans la cour de l'école maternelle Les Petits Cailloux

Sports et vie associative

Après plusieurs mois compliqués, je tenais à féliciter l'ensemble des Associations pour tout ce qui a été réalisé durant cette année malgré le contexte sanitaire difficile. Il a fallu beaucoup de courage et de persévérance pour mettre en place et appliquer les protocoles afin de continuer à recevoir le public, faire parfois face à une baisse d'adhérents voire à des difficultés financières.

Malgré tout, vous avez gardé la motivation pour permettre aux associations de conserver la place prépondérante qu'elles tiennent à Neuville en matière de lien social et de convivialité. Soyez en remerciés, dans ces temps compliqués vous avez un rôle important à jouer.

Donc une fois encore, bravo et merci pour votre bénévolat qui rejaillit sur notre commune.

De belles manifestations seront encore prévues cette année, je compte sur vous.

Vive les Associations.

Samuel Praud
Adjoint délégué « Sport, vie associative, Organisation de la Saint-Jean »

UN NOM
POUR LE TERRAIN

Le terrain synthétique a été officiellement inauguré et porte désormais le nom de « Stade Serge Delhumeau », en hommage à celui qui fut une figure du football et de la vie Neuvilloise. Serge Delhumeau faisait partie du conseil municipal en tant que conseiller 2008 à 2014 puis adjoint de 2014 à 2017. Il fut également joueur et entraîneur de football pendant de nombreuses années.

PISCINE

La piscine intercommunale de Neuville ouvrira ses portes 7 semaines supplémentaires en 2022 !

Afin de multiplier le nombre de créneaux d'apprentissage de la natation pour les élèves du territoire, le bassin nordique de Neuville ouvrira le samedi 26 février 2022. Cette ouverture élargie sera accompagnée par l'ouverture de la Piscine de Latillé, prévue pour septembre 2022. À terme, les deux piscines communautaires devront permettre à tous les enfants du territoire de savoir nager, au plus tard en classe de 6e.

Parallèlement à l'accueil des scolaires, les activités du club nautique neuvillois ainsi que les créneaux d'ouverture au public reprendront fin février dans le bassin sportif de la piscine de Neuville. Les vestiaires seront chauffés, un sas sera installé pour protéger les baigneurs des vestiaires jusqu'au bassin et, grâce à l'installation d'une nouvelle couverture thermique, l'eau du bassin sera maintenue à une température minimale de 28°C. De quoi garantir un cadre très sympathique et d'excellentes conditions de confort pour tous les utilisateurs.

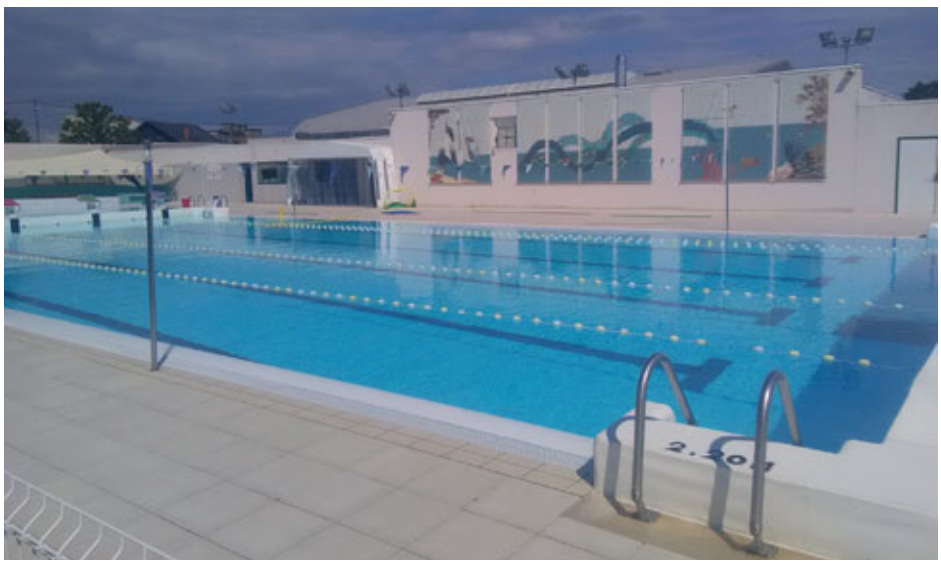

NEUVILLE **TERRE DE CHAMPIONS ET DE BÉNÉVOLES**

Après l'annulation en 2020, la réception s'est déroulée en décembre 2021 et a permis de récompenser les champions et bénévoles 2020 et 2021. Bravo à tous les sportifs neuvillois ! Nouveauté en 2021, un champion de tarot a été récompensé. En effet, Alain Manteau est Champion Régional dans la catégorie plus de 60 ans.

Les bénévoles étaient également à l'honneur comme chaque année. Ont ainsi été récompensés :

pour l'année 2020 :
- Roland Garziera (Comité des Fêtes)
- Philippe Epain (ASTN)
- Jean-Louis Degenne (FJEPS)
- Alain Pichard (Motoball)

pour l'année 2021 :
- Pierre-Marie Moreau (CA PICTAVE)
- Laurent Sellier (FJEPS Tennis de Table)
- Francis Poyant (Vivre et Entreprendre)
- Sabrina Nicolleau (Motoball)

SOYEZ AU **RENDEZ-VOUS !**

La Saint-Jean 2022 aura lieu les 17, 18 et 19 juin. Cette année, venez assister à la cavalcade avec ses superbes chars décorés.

FORUM **DES ASSOCIATIONS**

Encore une belle journée dans un nouveau lieu, le jardin public. Les associations ont répondu présentes et ont accueilli le public toute la journée.

Bâtiments et patrimoine communal

L'année 2021 s'achève elle a été riche en projets, notamment avec la fin des travaux de la salle des fêtes. Dans un cadre magnifique, avec la rénovation de la rue Alphonse Plault. C'est un endroit où il fait bon vivre. Début septembre les associations ont pu prendre possession des différentes salles rénovées, remeublées mises à leur disposition.

Sur le pourtour se sont également déroulés la déconstruction du Mill Club, ainsi que l'embellissement et l'agrandissement du parking voltaire.

Un grand merci à nos équipes pour avoir agrémenté l'espace vert attenant à ces salles.

En 2022 nous continuerons à entretenir le patrimoine communal avec le nettoyage des ardoises et façades de l'Église qui vient d'être réalisé, avec l'inventaire et le début de la restauration des puits du domaine public et bien d'autres chantiers.

Bernard Arnaudon
Adjoint délégué « Bâtiments, entretien du patrimoine communal et sécurité des ERP »

SALLE DES FÊTES

La salle des fêtes a été inaugurée en décembre, en présence de nombreuses personnalités, représentants des associations et des entreprises qui sont intervenues sur le chantier. Un équipement déjà apprécié des Neuvilloises et Neuvillois. De nombreux évènements s'y déroulent tout au long de l'année.

Le stationnement autour de la salle des fêtes est facilité par le parking Voltaire qui est désormais accessible depuis la rue Alphonse Plault par une voie à sens unique.

À NEUVILLE, **ON SURFE VIA LE WIFI PUBLIC** ET LA COMMUNE EST RÉCOMPENSÉE !

Le déploiement du wifi public a pris une nouvelle tournure à Neuville-de-Poitou.

Pour mémoire, la Municipalité a souhaité offrir la possibilité pour tous de se connecter à internet via le wifi public.

Tout débute en 2018 avec l'installation de bornes wifi à Jean Dousset.

Puis la commune a participé à l'appel à projets Wifi4EU lancé par l'Europe et a alors été la première collectivité de la Vienne à se voir octroyer une aide de 15 000 € pour l'installation d'un wifi public place Joffre et ses abords et notamment la zone du marché. Après études techniques et formalités administratives diverses, le réseau a été déployé fin 2020 et est opérationnel.

Enfin, la municipalité a poursuivi sa démarche de déploiement du wifi public avec l'installation d'un réseau à Bellefois (place de la Liberté) fin 2020 ainsi que sur le site des différents équipements sportifs rue de la Jeunesse. Ainsi, le réseau est désormais accessible aux abords du complexe sportif René Garnaud, sur le site du motoball et dans la halle de tennis.

Tous sont détectables sous le vocable « Hotspot » suivi du nom du site.

Ces installations ont été réalisées par l'entreprise Axians. Un travail réalisé dans le strict respect des règles de sécurité élémentaires conformes à ce type d'équipement.

Pour l'ensemble de cette démarche, la commune s'est vue décerner 2 distinctions : **le prix départemental des victoires de l'investissement local**, remis le 29 octobre 2021 dans le cadre du salon des maires du département de la Vienne, puis tout récemment **le prix national des victoires de l'investissement public local, catégorie Numérique.**

AMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT MUNICIPAL SITUÉ AU 1 RUE ARMAND CAILLARD EN VUE DE **L'EXTENSION DE LA MAIRIE**

La commune de Neuville-de-Poitou est propriétaire d'un bien immobilier situé au 1 rue Armand Caillard, à l'angle de la rue du Québec. Il s'agissait, pour les anciens neuvillois, de l'ancienne salle de bal.

Ce site a fait l'objet de travaux de réfection de la toiture (charpente et couverture) fin 2020 et début 2021.

Il dispose d'une surface importante au sol et d'un étage, le tout pouvant être utilisé moyennant divers travaux d'aménagements intérieurs.

Les services de la mairie étant à l'étroit dans les locaux situés place Joffre, il a été envisagé d'installer dans ce bâtiment annexe le service urbanisme, la police municipale et les placiers officiant sur le marché.

Ce faisant, des études ont été lancées courant 2021 afin d'envisager les travaux nécessaires à l'occupation de ces locaux conformément aux usages cités ci-dessus.

Les services ont donc été mandatés afin de travailler sur une proposition d'aménagement de ce local ; un cahier des charges a été élaboré en vue de valider le parti d'aménagement et les travaux envisagés pour accueillir les agents et services concernés par cette installation, dans les meilleures conditions.

Objectif : rendu de l'avant projet 1er trimestre 2022 pour un début de travaux au cours de l'année et une occupation prévisionnelle du site au plus tard au 1er janvier 2023. Enfin, rappelons que la rénovation du patrimoine communal est un de nos engagements

Voirie

En 2021 et comme chaque année les travaux ont amélioré le déplacement et la sécurité de tous les usagers, qu'ils soient cyclistes, piétons ou automobilistes.

L'aménagement de la rue de la Jeunesse en est un exemple, avec des travaux de sécurisation et la création d'une voie partagée piétons et cyclistes ainsi que la réorganisation du stationnement.

Le changement de la signalétique pour mieux aiguiller les automobilistes a également vu le jour.

La rue Alphonse Plault n'a pu être totalement terminée à cause des intempéries, il reste à finaliser le marquage au sol, la pose des panneaux, le mobilier urbain et la modernisation de l'éclairage. La rue s'est embellie grâce à l'effacement des réseaux, la suppression des supports béton et la création des espaces verts

L'amélioration de sa fonctionnalité par un accès au parking Voltaire (qui a été agrandi pour un gain de 15 places) et la mise en place d'une zone partagée 20 km/h.

Le programme d'entretien courant s'est poursuivi, avec la réfection des couches de roulement, rue de l'Air Marin, rue de Ringurel et chemin du Petit Clos, ainsi que la réfection des trottoirs rue des vignes et rue du Clos du haut-Poitou

Le rythme sera maintenu en 2022.

Dominique Penaud
Conseiller délégué « Voirie, réseaux, chemins ruraux et cheminements doux »

DES TRAVAUX QUI SE POURSUIVENT EN 2022

Route de Vouillé : travaux d'aménagement de sécurisation, création d'un réseau d'eau pluviale, calibrage et renforcement de la chaussée, création d'une voie partagée pour le déplacement des piétons et les cyclistes.

Quartier pavillonnaire de Bellefois (rue du Chiron, allée de Bellefois et impasse de la tour) : création d'un réseau d'assainissement pour la gestion des eaux pluviales

(projet décalé à 2022, l'étude a permis de faire apparaître des difficultés liées aux nombreux réseaux existants d'alimentation des pavillons et le manque d'espace pour la création d'équipement de collecte des eaux pluviales).

Réhabilitation des lagunes d'assainissement de Bellefois et transfert des effluents vers la STEP de la rue du Bétin.

Rue de la jeunesse continuité de l'aménagement de la voie partagée piétons-cyclistes vers la rue des stades.

Rue Alphonse Plault

Signalétique

Rue de la Jeunesse

Aménagement du carrefour, rue de la jeunesse, rue des stades / rue de Cissé.

Rue des Lilas : suite aux malfaçons pendant la réalisation des travaux d'assainissement, la commune a engagé un contentieux, une décision en favorable a été jugée en faveur de la Mairie, les travaux de réparation vont pouvoir débuter.

Continuité de la modernisation de l'éclairage public par des LED,

En 2022, plusieurs études seront également menées :
- gestion des eaux de pluie rue Armand Caillard et rue Thibaudeau,
- aménagement rue Pault Bert,
- aménagement carrefour rue Gambetta, rue Plault après l'aménagement de « l'îlot ED »,
- aménagement des rues Bangoura Moridé, Voltaire et Gambetta suite à l'aménagement de « l'îlot Dousset Matelin ».

PictaVino
VINS • BIÈRES • SPIRITUEUX
1, boulevard Gambetta
86170 Neuville de Poitou
Tél. 05 16 83 24 20
Pictavino86@gmail.com

Le Crédit Mutuel, banque de proximité,
vous encourage à solliciter vos commerces locaux.
Crédit Mutuel Neuville de Poitou
69, allée Jean Monnet 86170 Neuvillle de Poitou
05 49 03 61 76
REJOINDRE UNE BANQUE
DIFFÉRENTE, ÇA CHANGE TOUT.
Crédit Mutuel

2 INSTITUTS à votre SERVICE
MINCEUR
ESTHÉTIQUE
RELAXATION solo & duo
L'instant Soi
Espace Bien-Être
HAMMAM
TRADITIONNEL
6 à 8 pers. avec espace détente
MASSAGES
RELAXATION
•Massages & Rituels corps
•Soins du visage
•Soins minceur
DÉCOUVREZ
DÈS MAINTENANT
Nos prestations & tarifs sur
www.institut-lips.com
Profitez aussi des cartes cadeaux en ligne
05 49 53 00 64 - 9 Rue des entrepreneurs - 86190 VOUILLÉ
05 49 56 60 68 - 1 Chemin de la Garde - 86170 CHAMPIGNY EN ROCHEREAU
Suivez-nous !
Lundi & Jeudi 10h / 20h • Mardi, Mercredi & Vendredi 9h / 20h • Samedi 9h / 17h

MAISON RENAUD
Boulangerie - Pâtisserie - Chocolaterie
NEUVILLE - 21 place Joffre - Tél. 05 49 51 21 69
LINIERS (Champigny en Rochereau) Place Jean Pichard - Tél. 05 49 50 35 10
CUISSON TOUTE LA JOURNÉE
Fermé dimanche après-midi et mardi toute la journée
Boulangerie Patisserie Renaud
gs.renaud@orange.fr
La Pétrie
UNION EUROPÉENNE

ALIMENTATION GÉNÉRALE
COOP
Services : livraison à domicile,
produits Bio en vrac : (vin, huile, hygiène...).
Ouvert du lundi au samedi : 8h-13h / 15h-20h - Dimanche : 9h-13h / 17h-20h
2 rue Victor Hugo 86170 NEUVILLE-DE-POITOU - 05 49 43 20 51

PEUGEOT
NDP Automobiles
MÉCANIQUE - CARROSSERIE - PEINTURE
VENTE NEUFS ET OCCASIONS
TOUTES MARQUES
11, allée de Saumur – 86170 NEUVILLE-DE-POITOU
05 49 51 20 65

Ebénisterie et agencement sur-mesure
IB Intérieur Bois
FABRICATION SUR MESURE
Cuisines - Dressing - Agencement - Placards
Bibliothèque - Chambres
Magasins - Comptoirs - Espaces d'accueil
I.B. INTÉRIEUR BOIS
2 allée Jean Monnet - 86170 Neuville de Poitou
Tél. 05 49 54 56 12 - info@interieur-bois.fr
Retrouvez-nous sur Facebook

Maçonnerie / Couverture / Menuiserie / Agencement
La rénovation par Ambition
05 49 93 91 40
ambition-renovation.com
POITIERS / CHATELLERAULT

Espaces verts et environnement

De gros projets ont mobilisé les services techniques et administratifs en 2021 et devraient continuer à se dérouler en 2022 : Le jardin de la salle du Parc (Tierlieux), la rue du Bétin, la rue des Lilas et la rue Alphonse Plault. Avec toujours pour objectif de laisser plus de place à la nature et à la biodiversité dans notre commune. Notons que de nombreux espaces sont totalement rénovés par nos équipes en interne. Remercions-les et félicitons-les pour leur grande implication et la réussite de leurs propositions.

Philippe Bonnin
Adjoint délégué « services techniques, espaces verts et environnement »

LE PARC DU CLOS BROQUEREAU VA VOIR LE JOUR

Cet espace de près de 3 hectares en cœur de bourg devrait être accessible au public dans les prochaines semaines avec la création des 3 allées structurantes. Si l'abattage des arbres dangereux a déjà eu lieu, la plantation des 72 premiers spécimens de grande taille sur l'allée principale devrait démarrer en février 2022. À l'automne, ce sont près de 42 arbres et 1100 arbustes qui seront plantés pour constituer des haies en périphérie du clos. Des aménagements sont ensuite prévus dans ce parc qui devra rester un lieu d'accueil de la biodiversité.

DES PROJETS DIVERS

Les aménagements d'espaces verts dans la commune se poursuivent avec en toute fin d'année dernière des plantations et aménagements rue des Lilas ou encore dans la nouvelle rue Plault entièrement refaite et qui intègre désormais des îlots de verdure. Une miniforêt est également en projet dans la cité du haut Poitou en ce début d'année, et pour laquelle les habitants et les écoles seront conviés.

DÉCLARATION DES **DROITS DE L'ARBRE**

Les arbres jouent un rôle fondamental dans l'équilibre écologique de la planète. Ce sont des êtres vivants qui doivent être respectés comme tel et dont il conviendrait de redéfinir le statut pour empêcher les abattages intempestifs. Afin de mieux les protéger, la commune vient de signer une charte visant à respecter les arbres qui sera présentée aux parlementaires. Cette décision intervient dans le cadre de notre engagement de développer le nombre d'arbres sur la commune.

UNE MARE
À PROXIMITÉ DE LA SALLE DES FÊTES

Suite à la démolition de l'ancien local jeunes sur le parking Voltaire, il a été décidé de garder un espace pour implanter une mare avec des hauteurs d'eau différenciées et diverses plantations notamment aquatiques. Un dispositif sera mis en place pour sécuriser et interdire l'accès à l'eau qui sera réservé aux espèces qui vivent en ville et dont la mare représentera un refuge, toujours dans l'idée de favoriser la biodiversité sur notre commune. Ce projet intervient dans le cadre de la formation des agents des espaces verts qui vont être accompagnés pendant deux ans par Résilience urbaine pour améliorer nos pratiques en faveur de l'environnement et mettre en place des actions de développement durable.

NEUVILLE, VILLE PRÉCURSEUR

Parce que Neuville avait décidé d'anticiper l'application de la loi Labbé qui prévoit l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces publics, la commune a reçu le 15 octobre 2021 plus de 70 personnes, élus et agents municipaux, de toute la Vienne pour une présentation des actions en matière de zéro phyto dans les cimetières et sur les terrains de foot.

En 2016, la municipalité a mis en place les premiers essais de fleurissement de pieds de murs et de dos de tombes.

En 2017, ce sont les premiers essais d'enherbement des allées, puis le désherbage mécanique les années suivantes pour les allées non enherbées avec cette année le projet de réimplanter des vivaces.

Urbanisme et Marchés

La requalification d'espaces inoccupés est bien réelle...

En 2018, nous vous parlions de notre volonté de reconquérir les friches industrielles ou anciens sites désaffectés présents sur notre commune. Et bien aujourd'hui, de part notre volonté et le travail avec l'Établissement Public Foncier (EPF), nous pouvons dire que la commune change de visage. Après l'ancien site de réception de la cave coopérative devenu une surface de vente et une pharmacie, les anciens établissements Dousset Matelin ont à leur tour connu leurs phases de déconstructions et dépollution. Enfin, l'ancien ED Boulevard Gambetta a également été déconstruit et sur cet espace devraient débuter des travaux de construction d'un nouvel ensemble d'ici la fin du premier semestre.

Neuville est et restera une ville dynamique où il fait bon vivre.

Dominique Pierre
Adjoint délégué « Urbanisme, grands projets, foires et marchés »

UN MARCHÉ SÉCURISÉ

En ce début d'année, il est bon de faire un petit point sur le marché. Depuis fin 2021, j'ai repris la délégation des foires et marchés en remplacement de Thierry Depleux qui a souhaité prendre du recul et se consacrer aux associations en charge du handicap. Un grand merci à lui pour le travail effectué ces dernières années.

La sécurité de tous sur nos marchés du jeudi et du dimanche demeure notre priorité. Outre les mesures sanitaires toujours en vigueur (port du masque, distanciation, gel hydroalcoolique...), un travail conjoint avec les placiers, les policiers municipaux et les élus va permettre de sécuriser encore plus l'ensemble des lieux. Ainsi de nouveaux dispositifs et quelques modifications de circulation dominicale vont apparaître.

Pour le jeudi, une nouvelle barrière va être mise en place afin de fermer complètement le passage aux voitures sur la route passant devant l'agence immobilière Gourdon et la Charcuterie Dupont.

Pour le dimanche, plusieurs modifications vont intervenir progressivement. Du fait des nouveaux aménagements rue Plault, celle-ci sera désormais fermée après la salle des fêtes afin de laisser l'accès aux parkings Plault et Voltaire. Il ne sera plus possible de la redescendre en sens interdit (comme autorisé précédemment le dimanche durant le marché). La sortie des parkings se fera soit par la rue Voltaire, soit par la rue Thibaudeau.

Pour cette dernière, la circulation en sens interdit le dimanche ne sera plus autorisée également. Enfin, de nouveaux commerces ouverts le dimanche s'étant installés rue Paul Bert, et c'est une bonne nouvelle pour la dynamique de notre centre-ville, nous fermerons la rue au niveau du carrefour avec la rue Thiaud.

Je ne peux pas terminer cet article sans remercier nos placiers qui gèrent parfaitement nos marchés, les services techniques qui assurent le nettoyage de la place et des rues, et bien sûr tous les commerçants qui sont là régulièrement quel que soit le temps qu'il fasse.

Au plaisir de vous croiser lors d'une de vos venues sur le marché.

PROJET PICTO VILLA

L'ancien ED a été déconstruit et va voir la réalisation par une société privée de 46 nouveaux logements (appartements et maisons) pour donner suite à l'appel à projet de construction de locatifs lancé par la commune. Un espace réservé pour quelques commerces sera aménagé dans ce projet ainsi qu'une place publique. Ces réalisations devraient être effectives début 2024.

A terme, la municipalité sera propriétaire des biens immobiliers qui permettront d'avoir de nouvelles recettes.

ÎLOT BOURG EST OCTROI DU FONDS FRICHES EN VUE DE LA RÉHABILITATION DU SITE DOUSSET-MATELIN

Depuis 2017, la commune de Neuville-de-Poitou a entrepris un programme de réflexion en vue de la réhabilitation de divers anciens établissements industriels et commerciaux.

Après une étude de requalification urbaine qui a permis de définir de grandes orientations, la définition de programmes d'aménagement a pu être entreprise, l'objectif étant petit à petit d'agir sur ces espaces de développement potentiel et les ouvrir à l'urbanisation.

Après l'îlot Gambetta (sur l'emplacement de l'ancien ED aujourd'hui déconstruit) qui verra prochainement éclore un programme immobilier de 46 logements et commerces, le périmètre des anciens établissements industriels et commerciaux Dousset-Matelin, aux confins du boulevard Gambetta, de la rue Voltaire et de la rue du Sergent Bangoura Moridé, devrait connaître prochainement un début d'aménagement.

Un vaste programme immobilier constitué de logements à loyer modéré, de logements en accession à la propriété mais aussi de petits collectifs, d'une résidence autonomie et d'un parc de logements Habitat Senior Service débutera dans les prochains mois sur cet espace de près de 2 hectares.

Après une phase de travaux de déconstruction -dépollution en 2020, à l'initiative de l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine, partenaire de la commune dans ce projet, succéderont des travaux de création d'une voie nouvelle traversante en 2022 puis la construction des différents îlots de ce programme immobilier, le tout étant phasé sur plusieurs années.

Pour cette opération globalement déficitaire au stade de sa définition initiale, la commune a obtenu un financement spécifique au titre du Fonds Friches mis en place dans le cadre du plan de relance post-covid, à hauteur de 150 000 €.

Ces deux hectares de terrain, à quelques mètres du centre-ville, devraient voir la réalisation de 141 logements répartis entre une résidence autonomie de 40 places (appel à projet du Département de la Vienne), une résidence HSS (Habitat Service Seniors), des petits immeubles collectifs et des maisons en location ou en accession à la propriété.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous dans les prochains bulletins municipaux ou sur le site internet de la mairie dès que les différents projets seront avancés.

LES CHIFFRES DE L'URBANISME :

72 permis de construire ;

130 déclarations Préalables ;

204 Certificats d'urbanisme ;

1 permis de démolir (obligatoire dans les zones UA depuis l'entrée en vigueur du PLU) ;

11 autorisations de travaux pour modification d'un ERP (Établissement Recevant du Public);

156 déclarations d'Intention d'Aliéner

L'année 2021, à la vue de ces chiffres, fut une année prolifique en termes de constructions, aussi bien sur des terrains individuels que dans le cadre de lotissements. Souhaitons que les années à venir voient cette dynamique se maintenir.

DÉMATÉRIALISATION

Pour terminer, l'année 2022 connaît un changement notoire au niveau des demandes d'urbanisme. Celles-ci sont maintenant « dématérialisées » et à réaliser directement en ligne. Une fois vos demandes déposées, il vous sera alors possible de suivre en ligne leur état d'avancement. Cette nouvelle gestion des dossiers imposée aux communes de plus de 3500 habitants peut paraître compliquée, mais il est toujours possible de contacter le service urbanisme de la commune pour des renseignements aux jours et horaires de permanence. J'en profite pour remercier l'ensemble des agents du service pour leurs compétences et le travail effectué.

Vie économique et développement durable

Malgré le contexte toujours un peu compliqué pour les entreprises et les commerces, force est de constater que Neuville tire son épingle du jeu. Les demandes d'installation de porteurs de projet sur le territoire continuent, preuve de l'attractivité économique de notre commune. Pour les accompagner, un espace coworking va voir le jour dans notre nouveau tiers lieu. La motivation reste grande également de maintenir notre objectif d'aller vers plus d'actions en faveur l'environnement.

Depuis le 1er janvier, suite à l'évolution de la répartition des compétences, ma délégation est complétée par le gestion des animaux errants. Je reprends également la propreté, la réduction et le tri des déchets qui me tiennent à cœur. Par conséquent, c'est à présent Muriel Massei qui aura en charge le suivi du commerce et de la vie économique.

Isabelle Capet
Adjointe déléguée « Développement durable, propreté, réduction et tri des déchets, animaux errants »

UNE DYNAMIQUE LOCALE

Alors que la zone économique du Chiron trouve ses derniers acquéreurs (agrandissement de Clémence et Antonin, arrivée de Naudon Mathé), la demande de locaux commerciaux en centre bourg est soutenue (ouverture de l'Atelier Mia, de Pwatoo immobilier, Agence Katla...). Plusieurs porteurs de projets d'installation sur la commune sont venus présenter leur projet à la mairie et cherchent encore activement des locaux qui pourraient convenir à leur activité. Cette dynamique est un atout important pour la vie de notre commune. Elle permet d'apporter toujours plus de services et de produits aux habitants qui peuvent ainsi consommer local dans leurs commerces de proximité.

BIENTÔT **UN ESPACE DE COWORKING**

Le tiers lieu a ouvert ses portes à la rentrée dernière. Il accueille déjà de nombreuses activités dont le conseiller numérique, à votre disposition pour vous aider gratuitement à utiliser internet et les outils numériques (voir encadré Conseiller numérique). Un écrivain public bénévole est également présent deux mercredis matin par mois pour vous aider à rédiger vos courriers administratifs, personnels, professionnels ou autres. Et pour accompagner les créateurs d'entreprise ou les indépendants qui souhaiteraient disposer d'un espace de travail ponctuellement, des bureaux partagés et une salle de réunion pourront être loués pour une demi-journée ou une journée à des tarifs abordables.

DES ACTIONS **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

La réflexion a démarré pour l'implantation de composteurs collectifs, rendus indispensables par l'augmentation des taxes étatiques en matière de déchets qui doivent nous inciter à diminuer nos poubelles noires. Elle devrait aboutir à l'implantation d'un ou plusieurs composteurs collectifs cette année, notamment un au cimetière. Bien sûr ces implantations se feront en concertation avec les habitants du quartier pour déterminer les endroits les plus adaptés. La commune a également participé à la semaine européenne des déchets en proposant une matinée de ramassage citoyen. Cette action a été accompagnée d'autres initiatives, comme celle de l'entreprise NCA dans la zone économique ou de la garderie la Souris verte, preuve que le sujet tient à cœur de plus en plus aux citoyens. Elles seront reconduites en 2022.

DIMINUER **SES DÉCHETS**

La mairie continue à travailler sur le zéro déchet. D'abord en interne, puisque désormais les vins d'honneur et autres verres de l'amitié sont proposés avec le moins de déchets possible : fini les nappes en papier, les bouteilles de jus de fruit en plastique ou les gâteaux apéritifs sous blister et cartons d'emballage. Les nappes sont en tissu, les bouteilles uniquement en verre et les gâteaux pris auprès des commerçants locaux ou dans des magasins de vrac. Un pique-nique zéro déchet a par ailleurs été proposé à la population l'été dernier. L'objectif : montrer qu'il est possible de pique-niquer sans faire trop de déchets grâce aux gourdes, aux assiettes, couverts et verres réutilisables, aux repas fait maison transportés dans des emballages réutilisables, etc.
Des cadeaux ont été remis aux participants qui ont joué le jeu.

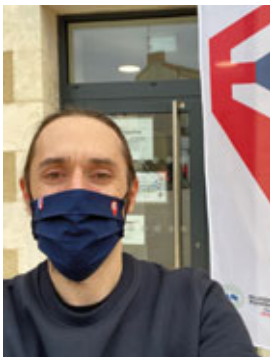

Conseiller numérique un jour, conseiller numérique toujours !

Comme déjà signalé dans nos précédentes éditions, la commune de Neuville-de-Poitou a fait le choix d'accompagner ses concitoyens au quotidien dans leurs démarches administratives mais aussi pour favoriser l'inclusion numérique.

Ainsi, Yoann Rouvet, notre conseiller numérique, vous accueille au Tiers-Lieu « L'@telier de Neuville », du lundi au vendredi au 7 rue Alphonse Plault de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (19h le jeudi). Petits soucis informatiques, difficultés de connexion ou dans vos démarches au quotidien..., n'hésitez pas à lui rendre visite, téléphonez-lui au 05 49 51 23 74 ou contactez-le par mail à : conseiller-numerique@neuvilledepoitou.fr.

Il est habilité Aidants Connect, ce qui lui permet d'effectuer des démarches pour votre compte le cas échéant.

De la même manière, ce site accueille également les permanences des conseillers France Service recrutés par la communauté de communes du Haut-Poitou chaque jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h (Voir page 24).

Installations d'entreprises :

- Pwatou Immobilier
  Agence immobilière
  28 place Joffre
  05 32 74 03 36
- Jonathan Coaching
  6 rue Alphonse Plault
  Coach sportif
  06 11 80 74 89
  Ouverture
  le 3 janvier 2022
- Vap'Store
  Allée Jean Monnet
- K-Sophro
  Karine Renault-Chartier
  Sophrologue
  25 rue Michelet
  07 88 29 48 25
  k-sophro@outlook.fr
  www.ksophro.com
- Vital Incendie
  Allée Jean Monnet

Changement de propriétaire et/ou d'enseigne :

- Sublim' Art, 8 rue de la Poste, devient
  Le Cocon Institut de beauté bio et naturel
  05 49 51 22 41
- Bar tabac Le Bellefois
  Dominique et Marie-France FRIOT

DU CHANGEMENT **DANS LA GESTION DES ANIMAUX ERRANTS**

Alors que la gestion des animaux errants était portée ces dernières années par la communauté de communes, elle est depuis le 1er janvier de nouveau de la compétence de la mairie. Un chenil est mis en place, de même qu'une convention avec le vétérinaire de Neuville et un comportementaliste d'Avanton pour pouvoir attraper, accueillir et soigner dans les meilleures conditions possibles les animaux divaguant sur la voie publique le temps de retrouver leurs propriétaires. Le partenariat avec l'association Les Aristochats est également reconduit pour continuer à stériliser les chats errants.

Voir les détails page 31 (infos pratiques animaux errants)

QU'EST CE QU'UNE **ZONE DE RENCONTRES ?**

La rue Alphonse Plault ainsi que la rue Victor Hugo sont des zones de rencontre.

Les zones de rencontre cherchent à faire cohabiter de manière apaisée dans un même espace les piétons et les véhicules,

Qu'est-ce qu'une zone de rencontre ?

« Section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double-sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable. » *(article R 110-2 du code de la route).*

En agglomération, roulez tout doux !

ÇA BOUGE EN [Ô] POITOU AVEC L'OFFICE DE TOURISME !

2021 touche déjà à sa fin, mais toute l'équipe de l'Office de Tourisme du Haut-Poitou est déjà au travail pour que 2022 soit une année pleine de surprises.

Dès le mois d'avril, nous vous proposerons de nombreuses nouveautés : côté animations avec un programme de visites et de manifestations renouvelé, côté documentation touristique avec une nouvelle carte touristique du territoire, une nouvelle édition de notre magazine touristique et un agenda des sorties sous un nouveau format. Notre nouveau site internet est prévu pour le début de l'année 2022, surveillez nos réseaux sociaux pour plus d'informations. Vous pourrez également nous retrouver au salon Proxi'Loisirs les 2 & 3 avril pour découvrir toutes nos nouveautés.

Dès à présent, vous pouvez retrouver une sélection de souvenirs du territoire dans nos antennes (Mirebeau, Neuville-de-Poitou, Saint-Martin La Pallu et Vouillé) : magnets, stylos et cartes postales à offrir ou à garder pour soi. De nouveaux souvenirs devraient faire leur entrée dans nos espaces boutique alors gardez l'œil ouvert !

Une chasse au trésor en famille en Haut-Poitou ? C'est possible avec Terra Aventura ! Quelques kilomètres qui permettent de découvrir le territoire, le patrimoine local et des anecdotes, tout en jouant. Munie de l'application smartphone 100% gratuite « Terra Aventura », la famille est prête pour l'aventure. Avec des indices à relever, des énigmes à résoudre et un trésor à chercher, les petits et les grands choisissent d'explorer les différents paysages qui composent notre territoire. Trois parcours vous sont proposés en Haut-Poitou, à Ayron, Mirebeau et Vouillé, fréquentés en 2021 par près de 20 000 joueurs ! Un quatrième circuit est déjà en préparation.

Retrouvez toute l'actualité de l'Office de Tourisme du Haut-Poitou dans notre newsletter et sur les réseaux sociaux : @OtHautPoitou

spie batignolles
/ deguil

TRAVAUX PUBLICS
Professionnels & Particuliers

05.49.51.31.97
37 Rue de la Croix Berthon **86170 NEUVILLE DE POITOU**
deguil@spiebatignolles.fr

Action sociale et citoyenne

Danièle Gauthier
Adjointe déléguée « Affaires sociales et sanitaires (actions de prévention) »

Adeline Mekila,
Adjointe déléguée « Émergence de projets de quartiers et relations avec la population »

UN ÉCRIVAIN PUBLIC À VOTRE DISPOSITION !

Un écrivain public associatif propose ses services bénévolement, aux habitants de Neuville de Poitou afin de les accompagner dans la formalisation de leurs courriers administratifs et personnels.

Une démarche auprès d'une administration (Impôts, Sécurité Sociale, Pôle Emploi...), une collectivité (Commune, Département...), un établissement public (Hôpital, Bailleur social...), un prestataire privé (Entreprise de toute nature) L'écrivain public vous assiste dans l'analyse de la situation exposée et formule sous votre signature, vos attentes aux tiers par courriel ou courrier.

Un courrier à caractère personnel (familial, entre particuliers...) Une aide à l'établissement d'un Curriculum Vitae et/ou d'une lettre de motivation. Une recherche et une orientation vers les interlocuteurs privilégiés selon leur domaine d'expertise. Le conseil juridique n'entre pas dans son champ d'intervention.

Monsieur Jean-Paul Berger, ancien conciliateur de justice, vous accueille au Tiers Lieu l'@telier de Neuville (à côté de la salle des fêtes) de Neuville les 1er et 4e mercredis de chaque mois de 9h à 12h.

Prise de RDV/Renseignements : jean-paul.berger2@orange.fr et 06 59 40 27 43.

ESPACE **FRANCE SERVICE**

France Services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : les Finances publiques, la Caisse d'Allocations Familiales(CAF), l'Assurance maladie, l'Assurance retraite, le ministère de l'Intérieur, Pôle emploi, la Poste, la Mutualité Sociale Agricole, la SNCF. Les espaces « France Services » permettent aux usagers d'accéder à toutes les démarches de ces organismes, et si besoin, d'avoir des contacts directs avec eux.

À Ayron, Boivre-la-Vallée, Mirebeau, Neuville et Vouzailles, des locaux sont mis à disposition et équipés par les municipalités.
Chaque lieu est équipé d'un espace d'accueil avec un outil informatique mis à disposition, et d'un espace de confidentialité. Deux agents de la Communauté de Communes, formés et disponibles accompagnent individuellement les personnes qui se présentent pour des démarches administratives du quotidien liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi...

À Neuville, vous serez accueillis au Tiers Lieu,
5-7 rue Alphonse Plaut (à côté de la salle des fêtes).

Le jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h - 05 49 51 93 07
06 75 90 82 03 - 06 75 90 81 31

franceservices@cc-hautpoitou.fr - https://cc-hautpoitou.fr/

À LA RENCONTRE
DES QUARTIERS

Organisation des réunions dans les quartiers: travailler au plus près des quartiers en soutenant les initiatives existantes et encourager d'autres quartiers à se retrouver au sein d'associations. Une première réunion publique pour rencontrer les habitants a eu lieu dans le quartier de Bellefois. D'autres suivront, en fonction des contraintes liées à la situation sanitaire.

PERMANENCES AU TIERS LIEU

Danièle Gauthier et Adeline Mekila tiendront des permanences au Tiers Lieu (à côté de la salle des fêtes). L'objectif de ces permanences est de répondre aux questionnements sur les demandes de logements sociaux, les aides sociales, la parentalité ainsi que toutes autres thématiques sur les affaires sociales et l'émergence des projets de quartier.

Le 2e vendredi du mois à partir de 9h30.

Lotissement Le Bétin

Lotissement Les Chardonnerets

INAUGURATION
DES LOGEMENTS

Deux nouveaux lotissements ont été inaugurés. Le Clos du Bétin composé de 25 pavillons et les Chardonnerets avec 20 pavillons.

Ces deux lotissements ont été réalisés par Habitat de la Vienne.

Douze logements sont labellisés Habitat senior services au Clos-Bétin : ils sont conçus pour accueillir des locataires âgés de plus de 65 ans. Ils sont dotés notamment de barres de maintien, de volets roulants électriques et autres équipements.

Bienvenue aux habitants de ces nouveaux quartiers.

Nous espérons d'ailleurs pouvoir reconduire cette année la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants si le contexte sanitaire le permet.

Culture et communication

Je commencerais mon message par un MERCI !, car j'avais émis le souhait en janvier 2021 que nous puissions tous nous retrouver autour de projets culturels, et ce fut le cas.

Merci aux nombreux acteurs de la vie culturelle neuvilloise pour leur investissement, leurs nombreuses manifestions qui ont réuni petits et grands

Merci aux services de la mairie, pour la logistique, leur professionnalisme qui ont permis que tous les événements se passent parfaitement

Je souhaite remercier particulièrement notre lieu culturel quotidien, notre médiathèque, notre équipe de bibliothécaire permet à chacune ou chacun d'entre vous d'avoir accès accès à la culture soit sur site soit à domicile avec lireenvienne.fr. Notre médiathèque a su en 2021 s'adapter au rythme des mesures sanitaires, nos bibliothécaires ont pu recevoir à nouveau de nombreux groupes scolaires, des manifestations ou des conférences, tout en menant de front le passage à un tout nouveau système informatique qui lie les médiathèques du Haut-Poitou entre elles.

Pour finir comment ne pas remercier notre agent responsable de la culture et de la communication, grâce à qui Neuvil'en Jeux, Neuvil' Udik, la manifestation du 13 Juillet, le Forum des Associations et tant d'autres évènements existent.

Bravo à toutes et tous d'avoir répondu présent lors des nombreuses manifestations et je vous attends encore plus nombreux en 2022.

Guillaume Legall
Conseiller délégué « Communication, affaires culturelles et événementiel »

NEUVIL'EN JEUX ! DEUXIÈME !

L'édition 2021 de Neuvil'en jeux a de nouveau animé la fin de l'été à Neuville. Le public a été fidèle au rendez-vous et les animations nombreuses et variées.

Nous vous attendons pour la troisième édition en 2022 !

NEUVIL'UDIK

Jeux et musique au programme de cette journée.

LA COMPÉTENCE LUDOTHÈQUE RESTITUÉE AUX COMMUNES

Depuis le 1er janvier 2022, la compétence « Création et gestion des ludothèques » est restituée aux communes.

Ainsi, pour tout projet porté par Place Ludique, c'est désormais la commune de Neuville-de-Poitou qui est son interlocuteur.

Ceci a pour conséquence notamment de pouvoir plus aisément intégrer le projet de création d'une ludothèque comme lieu d'exercice du jeu et comme lieu de prêt de jeux, dans le projet de pôle multiculturel porté par la commune de Neuville-de-Poitou sur le présent mandat.

Pour mémoire, ce pôle multiculturel est pressenti à proximité du Jardin Public Arnaud Beltrame et de la place Aristide Briand, entre le Majestic et la maison Tassin (ancienne gendarmerie).

Aussi, sans attendre ce transfert administratif, les équipes de professionnel(le)s de la médiathèque comme de la ludothèque, accompagnées par le pôle urbanisme et grands projets de la mairie ont-elles entrepris de travailler sur la définition de leurs besoins, indispensable à la concrétisation d'un projet de service cohérent à l'échelle de notre commune.

À ces deux services déjà bien connus des Neuvillois devrait s'ajouter selon toute vraisemblance une école de musique intercommunale, portée par la Communauté de Communes du Haut-Poitou.

Objectif : lancement des études opérationnelles en 2022 et 2023 en vue de solliciter les financements existants pour aider à construire ce projet prioritaire au cours de ce mandat, suivies des travaux pour une ouverture potentielle de ce pôle courant 2025.

DU CHANGEMENT DANS L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Jean-François LHUISSIER, anciennement conseiller municipal, est désormais conseiller municipal délégué « Sécurité et accessibilité de l'espace public ».
« Nouvel élu dans l'équipe municipale, je découvre mois après mois, les différentes facettes de la gestion d'une commune et cela est passionnant.
La sécurité et l'accessibilité sont au centre de toutes les manifestations et de toutes les discussions.
Je mettrais donc mon enthousiasme et mon dynamisme au service de mes nouvelles fonctions, ils me permettront de mener a bien les différents projets et d'être au plus près des besoins et attentes des Neuvillois. »

Muriel MASSEI, anciennement conseillère municipale, est désormais conseillère municipale déléguée « Commerces de proximité et vie économique ».
« Depuis de nombreuses années, je me suis investie dans la vie d'une commune. J'ai commencé en tant que conseillère municipale dans diverses commissions dans une commune de Loire Atlantique puis j'ai été élue vice présidente au sein du SIVU de l'enfance. Des raisons professionnelles m'ont amenée à Neuville-de-Poitou où j'ai pu constater une belle dynamique communale et associative. Je me suis donc naturellement rapprochée de Séverine Saint-Pé qui m'a fait confiance pour ce mandat. La période covid de début n'a pas été facile pour montrer mon engagement, mais mon investissement au centre de vaccination et mon implication dans les commissions économiques, sportives et scolaires m'ont permis de me faire connaître. Et c'est avec grand plaisir que j'ai accepté le poste de déléguée à la vie économique ainsi que commerces de proximité. Je vais m'investir pleinement dans ces fonctions supplémentaires avec de nouveaux projets qui dynamiseront encore notre belle commune.

À très vite pour nous rencontrer et échanger. »

DE NOUVEAUX SERVICES
POUR LES HABITANTS DU HAUT-POITOU !

Avec « Lire en Vienne », le Département et la Communauté de Communes du Haut-Poitou proposent aux habitants d'accéder gratuitement à une offre de ressources en ligne !

Envie de lire le dernier roman de Michel Bussi sur votre liseuse tout en écoutant de la musique ? À moins qu'une soirée cinéma à la maison soit plus à votre goût ?

Fan de foot, lire l'Équipe sur votre tablette vous tente ? Vos enfants seront peut-être plus attirés par Le Journal de Mickey ou le Monde des Ados !

Rédiger une lettre de motivation, apprendre l'espagnol ou découvrir les bases de la cuisine chinoise ?

Alors, ça vous intéresse ?

Dans ce cas, on vous donne rendez-vous sur « Lire en Vienne » !

Quand vous voulez et où vous voulez, disponible 24h/24 et 7 jours sur 7, sur ordinateur, tablette, smartphone et liseuse (e-books), cette offre nomade et illimitée est accessible sur le portail « Lire en Vienne ».

Ainsi, nous vous proposons
- une offre de plus de 3000 e-books, régulièrement renouvelée, pour les enfants, les ados et les adultes
- de la vidéo avec plus de 6000 films à voir en streaming ou à télécharger,
- de la presse en ligne
- de la musique, avec plus de 11 millions de titres, des webradios et des sélections thématiques
- un accès à une plateforme de cours en ligne, proposant plus d'un millier de cours différents (sport, langues, cuisine, informatique, bien-être, etc.)

Pour en profiter, il suffit d'être inscrit dans l'une des bibliothèques du Haut-Poitou. Pour vous connecter, vous utilisez comme identifiant votre numéro de lecteur (le numéro présent sur votre carte d'adhésion sauf le dernier numéro) et le mot de passe est votre année de naissance.

Ensuite, c'est à vous de jouer !

Des ateliers de présentation seront prochainement organisés dans les bibliothèques ; des dates à découvrir sur la page Facebook du réseau des bibliothèques ou sur le site internet du réseau bibliotheques-hautpoitou.departement86.fr

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la bibliothèque de votre commune ou le service culture de la Communauté de Communes (05 49 51 93 07).

Lumelec
Construire l'avenir avec énergie
Le spécialiste de
l'électricité industrielle,
tertiaire & logements collectifs
Logements et établissements de santé - Centres commerciaux, bureaux et établissements scolaires
Process industriel - Installations photovoltaïques
www.lumelec.fr
Au plus proche de vous, pour vous accompagner
2, allée de Saumur 86170 NEUVILLE-DE-POITOU - Tél. 05 49 84 05 00 - lumelec@lumelec.fr

Ets VIVIEN
FIOUL · GASOIL · GNR · AD BLUE
86170 NEUVILLE DE POITOU / Tél. 05.49.51.34.71

SUPER U
NEUVILLE-DE-POITOU
courses U .com
TOUTES VOS COURSES DU QUOTIDIEN
AU MÊME PRIX QU'EN MAGASIN !
Faire encore plus pour vous !
location U
www.superu-neuvilledepoitou.com

MENUISERIES NAUDON MATHE

Fenêtres Portes Volets Portails
Portes de Garage Escaliers

Fabrication & Pose

Bois - PVC - Aluminium - Mixte

RGE QUALIBAT RGE PROS

05 49 18 90 34

www.naudon-mathe.fr

52 Rue Robert Schuman
86170 Neuville de Poitou

SARL THERAUD Patrick

CHAUFFAGE – SANITAIRE

Installations / dépannages
- Energies renouvelables
- Chaudières / poêles granulés ou bûches
- Pompes à chaleur, panneaux solaires
- Chaudières Fioul / gaz à condensation
- Salle De Bain de A à Z , Adoucisseur

RGE QualiBois RGE QualiPac RGE ECO artisan PG PROFESSIONNEL DU GAZ PROACTIF VIESSMANN

1, Les Rochelles, 86170 CHAMPIGNY EN ROCHEREAU
Tél : 05 49 54 63 03 - sarl.theraud.patrick@orange.fr
www.chauffage-neuville-de-poitou.com

MULTIMEDIA • ELECTROMENAGER • LITERIE

PRO &Cie NEUVILLE-DE-POITOU

1980 > 2020 40 ANS Grâce à VOUS!

MULTIMEDIA • ELECTROMENAGER
ANTENNES • SAV

DÉCOUVREZ ! L'espace Literie

27, RUE DE LA NAUE – 86170 NEUVILLE-DE-POITOU
Tél. 05 49 51 21 12 • sav@ads86.fr
www.procie-neuvilledepoitou.com

ERCA T ÉCOLE DE CONDUITE

POITIERS contact@erca-t.fr
NEUVILLE neuville@erca-t.fr

05 49 01 07 82

Tart Pizz

PIZZAS A EMPORTER
SALADERIE BURGERS

09.53.57.38.18

13 place Joffre
86170 Neuville du poitou
www.facebook.com/tartopizz

OUVERT
Du Mardi au Dimanche : 11h00-14h00/18h00-21h30
Fermé le Lundi

L'INSTANT Zen by Delphine

L'équipe vous souhaite tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

3 rue Daniel Ouvrard - 86170 Neuville-de-Poitou
05 49 51 26 36
Du mardi au vendredi de 9h à 19h. Le samedi de 9h à 16h.

NOUVEAU À NEUVILLE : UN CHENIL MUNICIPAL

Depuis le 1er janvier 2022, la gestion des animaux errants est exercée par la commune de Neuville-de-Poitou.

La conduite à tenir pour un animal errant
Si vous trouvez un animal errant sur la commune de Neuville (uniquement), y compris s'il est blessé ou malade, ou s'il est décédé,
Merci de contacter la **mairie** :
- **au 05 49 51 20 44** pendant ses horaires d'ouverture
- **au 06 22 11 53 95** en dehors des horaires d'ouverture.
Attention : Merci de ne pas ramasser les chats en balade et en bonne santé, la plupart du temps ils retrouvent leur chemin seul. Si toutefois vous le voyez plusieurs jours et semble perdu, vous pouvez le signaler sur la **page Facebook : « Animaux PERDUS/ TROUVÉS à Neuville de Poitou ».**

La recherche du propriétaire
Tout animal errant pris en charge sur la commune sera emmené à la fourrière communale de Neuville de Poitou (en cours de réalisation). La mise en fourrière pendant 8 jours permet à la commune de rechercher le propriétaire pour lui restituer son animal.

La recherche s'effectue grâce à l'identification par puce ou tatouage, voire par les réseaux sociaux. Si le propriétaire n'est pas retrouvé dans les 8 jours de garde légale de fourrière, l'animal est proposé à une association de protection de l'animal pour y être adopté.

Important : identifiez votre animal !!!
Pour rappel, **l'identification est une obligation légale.** Son absence est non seulement punie d'une amende mais elle rend plus difficile la recherche du propriétaire. Et peut aboutir à une euthanasie si les propriétaires ne sont pas retrouvés à l'issue du délai de 8 jours et qu'aucune association ne peut prendre en charge l'animal, ou encore si trop de frais sont à engager pour son état de santé.

Le paiement des frais de fourrière
Les propriétaires identifiés sont tenus de récupérer leur animal dès que possible. Ils doivent s'acquitter des frais de prise en charge et des frais de garde journaliers, dont les tarifs seront votés en conseil municipal courant du mois de janvier.

Si l'animal n'était pas identifié à son entrée en fourrière, ils doivent également payer des frais d'identification par une puce électronique.

À noter : en collaboration avec l'association les Aristochats, la commune continuera cette année sa campagne de stérilisation des chats errants.

ENQUÊTE STATISTIQUE SUR L'EMPLOI, LE CHÔMAGE ET L'INACTIVITÉ

L'institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

À cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Sauf exceptions, les personnes de ces logements sont interrogées six trimestres de suite : la première interrogation se fait par la visite d'un enquêteur de l'Insee au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou sur Internet. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

La procédure :
Un(e) enquêteur(rice) de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés au cours des prochains mois. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.

Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

PERMANENCES DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES PRÉSENTS AU CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL

Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable auprès des organismes.

Mission Locale d'Insertion (MLI) du Poitou (ex-PAIO du Haut-Poitou)

Lundi au mercredi de 9h à 12h, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sur rendez-vous).

Tél. 05 49 30 08 50

Mail : secretariat@mli-poitiers.asso.fr

Association « Les Ateliers de la Forêt » : Ateliers de Pédagogie Personnalisée (APP)

Permanences :
- Lundi, Mardi, Jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h
- Mercredi et Vendredi : 9h-12h30 (éventuellement le mercredi après-midi)

Tél. 05 49 54 87 26 (Lusignan)

Personne assurant les permanences au CSI : Sophie GAILLARD

Mail : applusignan@wanadoo.fr

Service Social Départemental / Assistantes sociales

Permanences au Centre Social Intercommunal de Mme Julie BIRAUD et Mme Sandrine AUDOUX, le mardi et jeudi matin, sur rendez-vous.

Tél : 05 49 00 43 49 (Maison de la Solidarité de Jaunay-Clan)

Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) du Neuvillois

Permanences du lundi au vendredi de 8h à 12h30

Tél. 05 49 42 25 68

Mail : info.assoneuville.fede86@fede86.admr.org

Association des Services de Santé au Travail de la Vienne (ASSTV)

Sur rendez-vous fixés par votre employeur

Tel. 05 49 41 59 80

Secrétaire : Mme Magali ANACREON (ligne directe 05 49 41 36 13)

Mail : m.anacreon@assvt86.fr

Médecine du travail de la MSA

Tél. 05 49 42 25 71

Fédération Nationale des Accidentés au Travail et des Handicapés (FNATH)

Permanences le 2e jeudi de chaque mois de 10h à 12h sur rendez-vous

Tél : 05 49 41 16 10

Association Alcool, Écoute, Joie et Santé

Permanences le 1er mardi de chaque mois de 18h à 19h30

Tél. 05 49 47 41 49 ou 05 49 47 04 76

Mail : alcoolecoute.js86@free.fr

Gardes médicales (Association des Praticiens pour la Permanence des Soins dans la Vienne - APPS 86)

Gardes médicales : les soirs de semaine de 20h à minuit, les samedis de 12h à minuit, les dimanches et jours fériés de 8h à minuit

Tél. 05 49 38 50 50

Joindre au préalable le médecin régulateur pour rendez-vous (soir, week-end et jours fériés) :

05 49 38 50 50

Conciliateur de justice

Permanence le premier mercredi du mois de 14h à 16h. Prendre rendez-vous auprès de la mairie de Neuville-de-Poitou (05 49 51 20 44).

CARSAT-Social

1er et 3e jeudis matins de chaque mois

arlette.vallee@carsat-centreouest.fr

Tél. 05 49 11 97 61

Centre médico-psychologique (CMP) Laborit

Tél. 05 16 52 61 03

ORDURES MÉNAGÈRES
(ramassage chaque semaine)

Tournées de collecte des ordures ménagères et collecte sélective sur la commune de Neuville-de-Poitou :

Lundi :
Le Centre (moins rue Alphonse Plault de bd Gambetta jusqu'à place Joffre, rue Daniel Ouvrard de la place Joffre jusqu'au carrefour Michelet / Frères Quintard, Place Joffre, rue Victor Hugo, rue de la Poste, Rue du Sergent Bangoura-Moridé)
Furigny, La Périphérie

Mardi :
Zone du Chiron

Mercredi :
Bellefois

Jeudi :
Petit Yversay

Vendredi :
Le Centre (uniquement rue Alphonse Plault de bd Gambetta jusqu'à place Joffre, rue Daniel Ouvrard de la place Joffre jusqu'au carrefour Michelet / Frères Quintard, Place Joffre, rue Victor Hugo, rue de la Poste, Rue du Sergent Bangoura-Moridé)

COLLECTE SÉLECTIVE
(ramassage tous les 15 jours) :

Mardi semaine impaire
Centre, Furigny et périphérie :

Mercredi semaine paire
Zone du Chiron

Mardi semaine impaire
Bellefois

Mardi semaine impaire
Petit Yversay

Nous vous rappelons que les tournées commençant très tôt le matin, il vous est demandé de sortir vos sacs ou conteneurs la veille au soir. **De plus, les tournées de collecte sont assurées normalement les jours fériés, sauf Noël et Jour de l'An.**

DÉCHETTERIES

Modalités d'accès : seuls les habitants des communes faisant partie de la Communauté de Communes du Haut Poitou sont autorisés à déposer leurs déchets auprès des déchetteries du Haut-Poitou. De plus, l'accès à ces lieux se fait par le biais d'une carte magnétique à demander préalablement à la Communauté de Communes du Haut Poitou, située au 10 avenue de l'Europe à Neuville-de-Poitou (05 49 51 93 07).

- En période hivernale (du 1er novembre 2021 au 26 mars 2022) les déchetteries ferment à 17h
- En période estivale (du 28 mars 2022 au 29 octobre 2022) les déchetteries ferment à 18h.

Renseignements :
Tél. 05 49 51 19 90
Mail : servicestechniques@cc-hautpoitou.fr
Site : http://cc-hautpoitou.fr

HAUT POITOU

HORAIRES DES DÉCHETTERIES

HORAIRES D'HIVER du 1er novembre 2021 au 26 mars 2022

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
CISSÉ	Fermé 13H30 - 17H	8H30 - 12H 13H30 - 17H	8H30 - 12H 13H30 - 17H	Fermé	8H30 - 12H 13H30 - 17H	8H30 - 12H 13H30 - 17H
VOUILLÉ	Fermé 13H30 - 17H	Fermé	8H30 - 12H 13H30 - 17H	8H30 - 12H 13H30 - 17H	8H30 - 12H 13H30 - 17H	8H30 - 12H 13H30 - 17H
MIREBEAU	Fermé 13H30 - 17H	8H30 - 12H 13H30 - 17H	8H30 - 12H 13H30 - 17H	Fermé	8H30 - 12H 13H30 - 17H	8H30 - 12H 13H30 - 17H
SAINT-MARTIN-LA-PALLU (VENDEUVRE-DU-POITOU)	Fermé	8H30 - 12H 13H30 - 17H	8H30 - 12H 13H30 - 17H	Fermé 13H30 - 17H	8H30 - 12H 13H30 - 17H	8H30 - 12H 13H30 - 17H
VOUZAILLES	Fermé	Fermé	8H30 - 12H 13H30 - 17H	8H30 - 12H 13H30 - 17H	Fermé	8H30 - 12H 13H30 - 17H
CHALANDRAY	Fermé	Fermé	Fermé 13H30 - 17H	Fermé	Fermé	8H30 - 12H Fermé
QUINCAY	Fermé	Fermé	8H30 - 12H 13H30 - 17H	Fermé	Fermé	8H30 - 12H 13H30 - 17H

HORAIRES D'ÉTÉ du 28 mars au 29 octobre 2022

ÉLECTIONS 2022

Les élections présidentielles se dérouleront les 10 et 24 avril et les élections législatives les 12 et 19 juin 2022.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales et remplir les conditions suivantes :

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du jour du scrutin,
- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires pour participer aux élections municipales et/ou européennes),
- jouir de ses droits civils et politiques.

Où et comment s'inscrire ?

- En se rendant à la mairie de Neuville-de-Poitou, **durant les horaires d'ouverture** muni(e) d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile datant de – moins de 3 mois et du formulaire Cerfa n°12669*02 dûment rempli.

OU

- En s'inscrivant en ligne, gratuitement, sur le site service-public.fr, rubrique « Services en ligne » > S'inscrire sur les listes électorales

Suis-je déjà inscrit(e) sur une liste électorale ?

Il est possible de vérifier son inscription sur une liste électorale, connaître sa commune d'inscription et obtenir une attestation à l'adresse : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Vous avez jusqu'au 4 mars 2022 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Pour tous renseignements, contactez la mairie au 05 49 51 20 44 ou accueil@neuvilledepoitou.fr.

CRÉATION D'UN 5e BUREAU DE VOTE EN 2022

La commune de Neuville-de-Poitou connaissant un développement important, il a été décidé de créer un 5e bureau de vote pour les élections à compter de 2022.

S'appuyant sur la traditionnelle refonte électorale, ce 5e bureau va permettre de désengorger les quatre bureaux existants à partir d'un redécoupage en fonction des rues.

La Commune de Neuville-de-Poitou approche des 4 000 électeurs inscrits.

Pour mémoire, les élections politiques ont lieu depuis 2019 à l'Espace Jean Dousset qui est en capacité d'accueillir ces cinq bureaux et offre des possibilités de stationnement aisées.

RECENSEMENT CITOYEN

Depuis la suppression du service national, le recensement est **obligatoire** et universel. Il concerne garçons et filles **dès l'âge de 16 ans** et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire.

Pour être recensé, chaque jeune concerné doit se rendre à la mairie de son domicile muni des éléments suivants :

- Une pièce nationale d'identité
- Le livret de famille à jour
- Un justificatif de domicile

À l'issue de sa démarche, la mairie délivre une attestation de recensement qui est aussitôt remise au demandeur. Il n'est pas délivré de duplicata. Ce document est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état. Après avoir effectué la Journée défense et citoyenneté (JDC ex JAPD), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), également obligatoire à toute inscription. Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez consulter le site du Ministère de la Défense : www.defense.gouv.fr/jdc ou télécharger l'application « MA JCD SUR MOBILE » en 1 clic sur smartphone ou Androïd (App Store ou Google Play).

Après le recensement et aussi longtemps que vous n'avez pas 25 ans, vous êtes tenus d'informer votre centre du service national de tout changement de domicile, de situation familiale ou de situation professionnelle vous concernant. Cette obligation ne cesse pas avec la journée défense et citoyenneté (JDC).

Vous pouvez aussi prendre contact auprès du Centre de Service National de Poitiers :

Centre du Service National de Poitiers
Quartier Aboville - BP 90647
86023 POITIERS CEDEX
05 49 00 24 69
csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

EAUX DE VIENNE

Donnons la parole aux jeunes

En tant que structure publique, Eaux de Vienne a à cœur de sensibiliser à la préservation des ressources naturelles. C'est pourquoi pour la 3e édition de son concours départemental auprès des scolaires, le syndicat d'eau et d'assainissement a choisi comme thématique « Économisons l'eau ». Des jeunes de CM1 et CM2 sont en train de réaliser en classes, avec leur enseignant, une vidéo, une courte bande dessinée ou un romans-photos sur cette thématique.

- Abonnez-vous à notre page Facebook pour participer à la désignation du grand gagnant de chaque catégorie, en mars 2022.

Protégez votre compteur du gel

En période hivernale, pensez à protéger votre compteur du gel en le recouvrant d'un matériau isolant comme la mousse de polyéthylène ou une plaque de polystyrène. Les matériaux absorbant l'humidité ne doivent surtout pas être utilisés : paille, textile, papier, laine de verre ou de roche, etc. Attention, votre compteur est sous votre responsabilité, que vous soyez propriétaire ou locataire. S'il est détérioré, le remplacement pourrait se faire à vos frais.

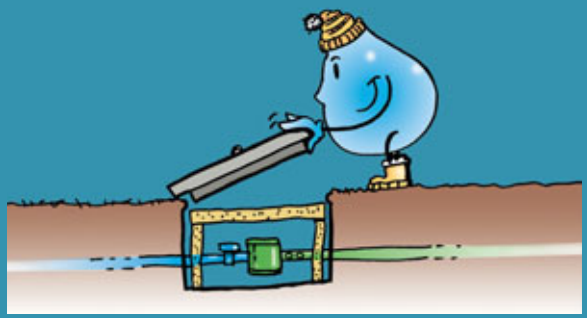

À ne pas jeter dans ses toilettes !

Vous êtes raccordés au « tout à l'égout » ; pour autant, il ne faut pas tout jeter dans vos toilettes. Même biodégradables, les lingettes sont interdites ainsi que les cotons-tiges et les protections d'hygiène féminine.

En cas de rejet dans les toilettes, ces produits nuisent au bon fonctionnement des stations d'épuration. Ces dysfonctionnements répétés pourraient engendrer une augmentation de votre facture d'assainissement.

Pour ne pas alourdir votre facture et contribuer à la préservation de l'environnement, pensez à jeter ces produits dans une poubelle.

NAISSANCES 2021

Elouann BOISDY	1er janvier
Sophia COLIN DENIS	13 janvier
Thyméo COUILLEBAULT	19 Janvier
Camélia BUSSY	23 janvier
Lysio LéCUYER	26 février
Mila BODIN DOUCET	13 mars
Jules BONNEFONT	15 mars
Achille GAUTHIER	12 avril
Gabriel TROMAS BENAHMED	22 avril
Maël BENETEAU PUCHAUD	24 avril
Yusuf BAHEDJA	3 mai
Lyna-Joe HENRY BAUDRY	7 mai
April CHEVRINAIS	23 mai
Amaël SIMON SALLÉ	13 juin
Tessa MORIN	19 juin
Katalyna HAUTECOUVERTURE	14 juillet
Lola PLANCHON	18 juillet
Ismaël DANACI	20 juillet
Isidore RICHET	21 juillet
Armand LEONARD	10 août
Roxanne MARSAY	25 août
Mathis BOUTIN	5 septembre
Gabin DUVERGER	15 septembre
Lyam CHERCHEMONT	16 septembre
Noé LEVEL	25 septembre
Bakary GUEYE	26 septembre
Agathe SARDIN	6 octobre
Constance GIRARD	7 octobre
Octavie BOULIN DORÉMUS	18 octobre
Jewis DEPLECHIN	18 octobre
Marley PAITREAULT	23 octobre
Jade GROUSSOL	6 novembre
Emeline ROBICHON	11 novembre
Cassiopée GOTTSCHALK BON	19 novembre
Cassandre MENIN	20 novembre
Aleyna CHIBAH	26 novembre
Clément LENFANT	19 décembre

MARIAGES 2021

Sonia LOPEZ et Mathieu BACHELIER	2 janvier
Nadine LOURDAULT et Gilles MELOT	6 mars
Anca STANESCU et Germain MIREBEAU	5 avril
Camille MERLIÈRE et Etienne BARBIER	15 mai
Sarah ASSELIN et Jean-Philippe PAILLOUX	5 juin
Nathalie MONTANIER et Bernard LÉAUTHIER	12 juin
Capucine JACQUENET et Cédric LERCHE	26 juin
Céline TRICOIRE et Thierno NDONGO	10 juillet
Sandrine BORGAGE et Jérôme NATUREL	17 juillet
Marie-Claire ROUSSILLON et Maxime PEURICHARD	24 juillet
Bérénice LIENARD et Nicolas CHEVALIER	24 juillet
Charlotte DURANDO et Charles-Henri BONNEFOND	7 août
Anaïs BREDIF et Nicolas MARIETTE	7 août
Justine ENAULT et Maximilien ROBIN	14 août
Cécile MOBIO et Blé DAILLY	14 août
Céline GELIN et Sébastien BILLAUD	28 août
Elodie HATRON et Romain FOURNIER	4 septembre
Sylvie BEAUQUIN et olivier MORILLON	4 septembre
Sylvie BIGARREAU et ROUGIER Christian	4 septembre
Sarah BERNARD et Florent BAUDRY	11 septembre
Flore AHOUSSOU et René THES	18 septembre
Emmanuelle PAVY et Cyrille OBAME	18 septembre
Lauré VENDÉ et Jonathan SAVATIER	18 septembre
Clémence TREMBLAY et Quentin BEILLARD	16 octobre
Frédérique MORILLON et David BALIN	11 décembre

DÉCÈS 2021

Françoise FOUQUET née BABIN	4 janvier
Ginette BOUBA OLGA née DUREPAIRE	12 janvier
Max ROUMAGNAC	13 janvier
Marie PASCAULT née BURDA	13 janvier
Padaran HANH	14 janvier
Mauricette POPINET née MAURY	15 janvier
Yvonne VIVIER née PLANCHOT	15 janvier
Suzanne DOUSSET née PERINET	18 janvier
Jocelyne LE GOFF née MÉTOIS	19 janvier
Paule DREYFUS née VERGEZ	20 janvier
François LECLER	21 janvier
Lucette GOUTY née LAMBERT	23 janvier
Marie-Thérèse BONNEAU née HENRI	26 janvier
Gérard POUPART	28 janvier
Geneviève GELINEAU née SAPIN	4 février
Paulette BARILLOR née TOUSSAINT	7 février
Moïse GUYONNEAU	11 février
Simone JAUDOIN née AUBERT	12 février
Michel MARCHAND-CHEVREUIL	12 février
Fernande FÉVRIER née PÉRINET	13 février
Monique HUGUET née AGUILLON	21 février
Francis FROMENT	22 février
Gilles GARNIER	6 mars
Roland AUBRY	7 mars
Michel SAUVAGE	9 mars
Pierrette GIRAULT née PARTIAL	16 mars
Yves LORTOLARY	16 mars
Huguette BRUNETEAU née FARÉ	26 mars
Bernard THOREAU	6 avril
Jean DELHUMEAU	8 avril
Joël VIGNAUD	9 avril
Marcelle METAIS née TERVILLE	23 avril
Madeleine BRUÈRE née BRUÈRE	28 avril
Anne MORIN née SIMONNEAU	30 avril
Bernard LE GOFF	4 mai
Madeleine MÉTEAU	9 mai
Michel MARSAULT	10 mai
Eliane AUTIN née BARBOTEAU	14 mai
Lora VIGNOL née MOREAU	16 mai
Raymonde MÉRON née CHAILLOT	22 mai
Liliane THIBAULT née COTENTIN	27 mai
Hélène FERRÉ née MERON	29 mai
Michelle MARCIREAU née MARTIN	1er juin
Béatrice RICHARD	4 juin
Elzbieta SERVET née FORMICKA	7 juin
Alain BONNET	18 juin
Francine MEUNIER née PANTALÉON	20 juin
Franc DEBRIS	6 juillet
Maire-Laure ROBIN née BONNET	18 juillet
Lucien DONNEAU	19 juillet
Jacqueline GUILOT née PASQUAULT	22 août
Marie-Thérèse DAVID née NOUVEL	22 août
Pierre BRETON	24 août
Michel COTTIER	31 août
Arlette DHE née DUPUY	20 septembre
Henri RINAUD	28 septembre
Claude PELLETIER	29 septembre
Jean-Claude ROUSSEAU	3 octobre
Jacqueline TOULET née ROI	5 octobre
Jacques STOKER	13 octobre
Delphin JEAN	17 octobre
Madeleine AYRAULT née COLOMBIER	18 octobre
Yves BAILLY	20 octobre
Etienne MEUNIER	24 octobre
Pierre NÉRAULT	1er novembre
Françoise LARDEAU née SAMOYAULT	2 novembre
Christiane DESJARDINS née OUDRY	3 novembre
Hélène BONNET née HÉRAULT	9 novembre
Hélène LAURENDEAU née GIRAUD	10 novembre
Adèle GASNIER née BABELEK	14 novembre
Simone GUIMBARD née MANDEREAU	21 novembre
André RAMBEAULT	26 novembre
Nicole BERNIER née BERTHOLLEAU	28 novembre
Jacqueline MORILLON née GIRARD	1er décembre
Lucette PEIGNELIN née GUILLÉ	5 décembre
Valentin VANEL	6 décembre
Michel GUILLO	11 décembre
Alain DUBROCA	24 décembre
Jacques LEMAIRE	28 décembre
Michel PRETEAUX	31 décembre

Informations pratiques

HORAIRES DE LA MAIRIE :

Lundi : 13h30-17h
Mardi : 8h30-12h / 13h30-17h
Mercredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h
Jeudi : 8h30-12h / 13h30-19h
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

Pour nous contacter :
Tél. : 05 49 51 20 44
Courriel : accueil@neuvilledepoitou.fr
Internet : http://www.neuville-de-poitou.com

Service urbanisme – ouverture au public :
Mardi de 9h à 12h
Mercredi de 14h à 17h
Jeudi de 15h à 19h
Vendredi de 9h à 12h
Tél. 05 49 51 98 42
Courriel : urbanisme@neuvilledepoitou.fr

STOP AUX DÉJECTIONS CANINES !

Les déjections canines sont interdites sur l'espace public (voirie, trottoirs, jeux d'enfants, espaces verts...). C'est une question d'hygiène et de savoir-vivre. Le non-ramassage des déjections est passible d'une amende de 35 €.
Des bornes Toilekan avec sacs « à crottes » sont à la disposition des propriétaires de chiens sur la commune. La propreté de l'espace public est l'affaire de tous, par respect pour les neuvillois et les agents des espaces verts dont la tâche est désagréablement perturbée par la présence de ces déjections, en particulier lors des activités de tonte.

LA CONCILIATION DE JUSTICE

- Si vous êtes en conflit avec un particulier, un artisan ou une entreprise,
- Si faire un procès vous paraît disproportionné avec l'importance du différend,
- Si votre volonté est d'arriver à une solution rapide,alors la Conciliation de Justice peut vous être utile :
- C'est un mode alternatif de résolution des conflits et litiges,
- C'est une procédure rapide et entièrement gratuite.

Elle se déroule sous le contrôle du Conciliateur de Justice, bénévole et assermenté, gage de discrétion et d'impartialité. Il a pour mission de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis.
Le conciliateur tente par un dialogue approprié d'amener les parties à dégager la solution qui paraîtra la meilleure.
Il ne gère que les conflits dits privés et ne traite pas des litiges avec l'administration (État, collectivités, Sécu...) : pour cela il y a le défenseur des droits.

Lorsque le conciliateur est sollicité pour un conflit, il invite les gens à se rencontrer en sa présence pour trouver un terrain d'entente. Il est là pour trouver une solution, pas pour défendre l'une ou l'autre des parties. Lors de la conciliation, les parties prenantes doivent être présentes. Il n'est pas possible de se faire représenter, mais il est possible d'être assisté (avocat, ou autre). Il est obligatoire de passer par une conciliation (ou tentative de conciliation) avant de faire appel au juge.

Lorsqu'un accord est intervenu il peut rédiger un Constat d'Accord qui sera remis aux parties, un exemplaire sera déposé au greffe du tribunal d'instance et un autre sera conservé par le conciliateur.

Faire appel au conciliateur

Monsieur Claude AURIAULT assure des permanences au Centre social intercommunal, uniquement sur rendez-vous, le premier mercredi du mois de 14h à 16h au centre social intercommunal.

Pour le contacter :
Courriel : claude.auriault@conciliateurdejustice.fr

AGENDA

Le contexte de crise sanitaire que nous traversons ne nous permet pas de vous proposer un agenda.
Vous trouverez les évènements susceptibles d'avoir lieu sur le site internet de la commune
www.neuvilledepoitou.fr et sur Facebook Mairie de Neuville-de-Poitou

Annie Boussiquet

Fleurs d'Arômes

Épicerie fine

ÉPICES
SALÉ / SUCRÉ
THÉS DAMMANN...

fleursdaromes.com

Fleuriste

FLEURS – PLANTES
CADEAUX FLORAUX
ARTICLES FUNÉRAIRES

fleursdaromes.fr

Caviste

RHUM – WHISKY
VINS
LIQUEURS

caviste.fleursdaromes.fr

7, route de Clan NEUVILLE-DE-POITOU **05 49 51 10 54**

L'Huilerie de Neuville

inspire vos papilles depuis 1850

www.huilerie-de-neuville.com
info@huilerie-de-neuville.com
Tél. 05 49 51 20 16

Neuville-de-Poitou à 15 mn de Poitiers – Ouvert de 9h à 18h30 du mardi au samedi

AGENCE NEUVILLE-MIREBEAU

19 RUE DANIEL OUVRARD
Tél. 05 49 51 18 14

Groupama Centre-Atlantique - Caisse de Réassurance Mutuelle Agricole - 1, avenue de Limoges CS 60001 - 79044 Niort Cedex 9 - 381 043 686 RCS Niort - Émetteur de Certificats Mutualistes - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

Groupama
la vraie vie s'assure ici

RÉSIDENCE RETRAITE MÉDICALISÉE EHPAD « LES JARDINS DE CHARLOTTE »

A Neuville-de-Poitou

La Résidence Les Jardins de Charlotte accueille les personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie

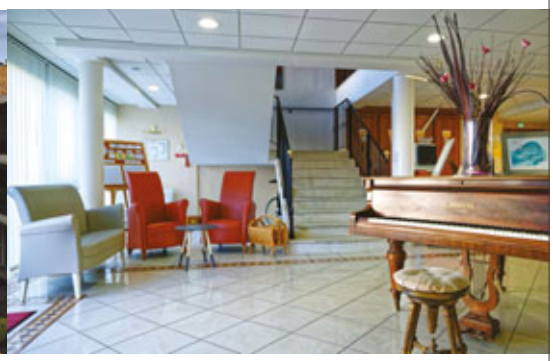

UN CADRE DE VIE PRIVILÉGIÉ POUR LE BIEN-ÊTRE DE NOS AÎNÉS

- Des appartements : du studio au T3 individuels ou pour couple
- Confort hôtelier et restauration gourmande, confectionnée sur place et servie dans notre restaurant
- Une ambiance chaleureuse, avec des animations et activités thérapeutiques régulières

DES ÉQUIPES ATTENTIONNÉES POUR PRENDRE SOIN DE VOUS

- Séjours permanents, séjours temporaires et courts séjours

ORPEA RÉSIDENCES — la vie continue avec nous

24, rue des Lilas 86170 NEUVILLE-DE-POITOU
05 49 36 09 02 - lesjardinsdecharlotte@orpea.net
Contact : Laurence VASLIN, Directrice

Christophe CARREAU Automobile

CITROËN

- Vente véhicules neufs & occasions
- Réparation et entretien (toutes marques)
- Carrosserie - Climatisation

30, rue Robert Schuman
86170 NEUVILLE-DE-POITOU
05 49 51 02 90

Mutuelle de Poitiers Assurances

Stéphane BOUTELET et Mickaël HORDE
Agents Généraux d'Assurance Exclusifs

NEUVILLE DE POITOU - 05 49 51 14 72
CHASSENEUIL DU POITOU - 05 49 52 87 44

N° Orias : 17007379 - 15000605 (www.orias.fr)

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables régie par le Code des Assurances